

CANDIDATS AUX ELECTIONS REGIONALES 2015 « LE HANDICAP, CELA VOUS CONCERNE AUSSI ! »

Nombreux sont encore les Conseils régionaux qui renvoient les représentants associatifs de l'APF vers les Conseils départementaux, considérant que dans le cadre de la répartition des compétences entre les collectivités territoriales, le handicap se gère au seul niveau départemental, ce qui n'est pas conforme à la réalité.

De fait, certains Conseils régionaux s'engagent sur le handicap et prennent en compte les besoins spécifiques de cette population dans le cadre de leur politique et dans leurs domaines de compétence, notamment dans le cadre des politiques de développement durable portées par les régions.

A l'occasion des élections régionales 2015 et de la mise en place des nouvelles régions en 2016, l'APF souhaite renforcer sa pleine participation à la définition des politiques publiques régionales qui concernent également les personnes en situation de handicap et leur famille. Déjà, l'APF est présente dans plusieurs CESER (Conseils économique, social et environnemental régionaux).

Candidats aux élections régionales, nous attendons de vous de :

- > porter la question du handicap dans le débat électoral ;
- > vous engager dans une politique à la hauteur des besoins spécifiques de toutes les personnes en situation de handicap et de leur famille.

DEVELOPPEMENT DURABLE : objectif, développement social et humain !

Les Conseils régionaux inscrivent leurs politiques de développement économique et d'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable.

Trop souvent, on réduit le développement durable aux questions environnementales et économiques. Or c'est bien sa dimension sociale et humaine qui en est l'objectif premier, avec la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

Le développement social et humain, c'est la capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens. Ce bien-être se traduit par la possibilité pour tout un chacun, d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, travail, sécurité, éducation, droits, culture et patrimoine, etc.

Les personnes en situation de handicap et leur famille sont particulièrement concernées par cette politique du développement social, pilier du développement durable, qui se décline en trois mesures :

- lutter contre l'exclusion et les discriminations,
- mettre en place une politique sociale avancée en matière d'emploi et de formation afin de limiter les disparités,
- favoriser la réduction des inégalités sociales par la collaboration avec les associations.

POLITIQUES REGIONALES 2016 – 2022 : VOTRE ENGAGEMENT
Pour une politique régionale inclusive prenant en compte les situations de handicap

L'APF vous invite à vous engager devant tous les citoyens pour prendre en compte les situations de handicap dans l'ensemble des politiques publiques de la région, notamment sur trois sujets :

Une région accessible à tous !

L'ensemble des équipements publics appartenant à la région, des transports et des sites touristiques doivent être accessibles à tous, dans le cadre d'une approche d'accessibilité et de conception universelle.

Je m'engage à prendre en compte cet objectif politique et plus particulièrement :

- sur l'accessibilité des lycées :

- sur l'accessibilité des TER et des gares :

- sur l'accessibilité des sites touristiques :

Emploi – formation : une chance pour tous dans ma région !

La région doit prendre en compte les situations de handicap dans sa politique de formation, d'emploi et de développement économique.

Je m'engage à prendre en compte cet objectif politique et plus particulièrement :

- sur l'accès à la formation :

- sur l'accès à l'emploi :

- sur les partenariats avec l'économie sociale et solidaire :

Le handicap, au cœur des dynamiques de projet des régions

Les régions ambitionnent des politiques de développement économique et d'aménagement de territoire. Elles sont porteuses ou soutiens de nombreux projets. Ces projets doivent prendre en compte les situations de handicap qui concernent plusieurs millions de citoyens (plusieurs centaines de milliers en région).

Je m'engage à prendre en compte cet objectif et plus particulièrement :

- dans le cahier des charges des projets :

- dans le financement des projets :

Pour la région

Date :

Nom du candidat :

Signature du candidat :